



Assemblée générale

Cinquante-neuvième session

68^e séance plénière

Mercredi 8 décembre 2004, à 11 h 30
New York

Documents officiels

Président : M. Ping (Gabon)

La séance est ouverte à 11 h 40.

Point 55 de l'ordre du jour (suite)

Suite à donner aux textes issus du Sommet du Millénaire

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Groupe de personnalités de haut niveau sur les menaces, les défis et le changement (A/59/565 et A/59/565/Corr.1)

Le Président : Les membres se souviendront que l'Assemblée générale a déjà tenu un débat sur ce point de l'ordre du jour ainsi que sur le point 45 de l'ordre du jour à ses 58^e et 60^e séances plénières, le 22 et 23 novembre 2004.

Avant de poursuivre, je voudrais informer les membres qu'immédiatement après la levée de la séance, se tiendra une séance officieuse de l'Assemblée, consacrée au rapport du Groupe de personnalités de haut niveau.

Je donne maintenant la parole au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, M. Kofi Annan.

Le Secrétaire général (parle en anglais) : Les membres l'Assemblée générale ont reçu la semaine dernière le rapport du Groupe de personnalités de haut niveau sur les menaces, les défis et le changement, intitulé « Un monde plus sûr: notre affaire à tous ». À mes yeux, ce rapport est excellent en ce sens que la

sécurité collective au XXI^e siècle y est envisagée de façon globale et sous un angle nouveau. L'une de ses idées principales est celle-ci: du fait de la mondialisation, nous vivons dans un monde où les menaces sont indissociables les unes des autres et où riches et pauvres, faibles et puissants sont tout aussi vulnérables. Nul pays ne peut à lui seul répondre à ces menaces et nulle menace ne peut être véritablement tenue en échec à moins que l'on ne s'attaque aussi aux autres menaces.

Pour cela, nous avons besoin de politiques à l'échelle mondiale et d'organisations internationales qui soient efficaces et efficientes. L'Organisation des Nations Unies a obtenu de bons résultats sur plusieurs fronts, mais son action est souvent sous-estimée. Quoi qu'il en soit, l'Organisation doit évoluer – peut-être même de façon radicale – si elle veut pouvoir répondre aux difficultés à venir. Nous n'insisterons jamais assez sur ce qui est en jeu, non seulement pour l'Organisation, mais aussi pour les peuples du monde, ces peuples dont la sécurité est la raison d'être de l'Organisation. Si nous n'agissons pas résolument et collectivement, les menaces décrites dans le rapport pourraient avoir raison de nous.

Souhaitons-nous réellement que les coûts humains du VIH/sida s'alourdissent au point de provoquer l'effondrement des sociétés et des États? Voulons-nous vraiment assister à une prolifération effrénée dans le domaine nucléaire? La prochaine fois que la menace d'un génocide se profilera, nous

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-154A. Les rectifications seront publiées après la clôture de la session dans un rectificatif récapitulatif.

résignerons-nous encore une fois à rester passifs jusqu'à ce qu'il soit trop tard? Souhaitons-nous élever nos enfants dans un monde où de petits groupes de terroristes peuvent à tout moment assassiner des centaines de milliers de personnes?

La réponse à toutes ces questions ne peut être qu'un non retentissant. Nous nous devons d'accorder toute l'attention voulue à la prévention afin de tenir en échec l'ensemble des menaces auxquelles nous devons faire face. Nous avons le choix entre renoncer à la notion de sécurité collective ou tout mettre en œuvre pour faire en sorte qu'elle signifie véritablement quelque chose et montrer de façon pratique et décisive que nous sommes capables d'arrêter un programme d'action et de prendre les mesures qui s'imposent dans les années à venir.

Ne nous leurrions pas: cela n'ira pas sans difficultés. J'ai invité les membres du Groupe à examiner les questions les plus épineuses qui nous divisent et à me présenter des recommandations qui s'inscrivent dans une optique à long terme et qui peuvent être suivies d'effets. Ils ont répondu à mes attentes. La balle est désormais dans votre camp, vous les États Membres. Il vous appartient de donner suite à leurs recommandations et de faire de 2005 une année de changement pour l'Organisation.

Comme le savent les membres, le Groupe a fait plusieurs recommandations. Certaines relèvent de ma compétence et j'ai l'intention d'y donner suite sans tarder. En particulier, j'entends jouer un rôle de chef de file, comme le Groupe me l'a demandé, afin de promouvoir une stratégie globale de lutte contre le terrorisme qui soit fondée sur des principes, et je me propose d'en présenter à l'Assemblée les grandes lignes en 2005.

D'autres recommandations, telles que celles qui ont trait à la réforme du Secrétariat, ont des incidences budgétaires. Je me tiens à la disposition de l'Assemblée pour lui présenter des précisions à ce sujet ainsi qu'un plan de mise en œuvre fondé sur ses recommandations.

Permettez-moi d'insister tout particulièrement sur l'une des recommandations du Groupe, celle dans laquelle ils ont engagé les États Membres à approuver la création de la Direction de la sécurité et à en financer intégralement les opérations et les ont invités à m'aider à titre prioritaire à mettre en place, en 2005,

un nouveau système de sécurité du personnel. Les événements récents nous ont montré de la façon la plus cruelle possible à quel point cela était nécessaire. Des enquêtes approfondies ont révélé que les pertes que nous avons subies étaient dues en grande partie à des défaillances dans notre système de sécurité.

Ces défaillances doivent être corrigées. Permettez-moi de rappeler encore une fois à l'Assemblée que le personnel des Nations Unies sert dans des conditions dangereuses non pas pour mon plaisir ni pour le sien, mais parce que les États Membres ont décidé que son intervention pouvait modifier la donne. Malheureusement, nous ne pouvons pas nous acquitter des missions qui nous sont confiées dans un monde de plus en plus dangereux et incertain si nous ne disposons pas d'arrangements adéquats en matière de sécurité. Je vous engage encore une fois à prendre les décisions qui s'imposent en la matière afin de faciliter l'exécution des mandats confiés à l'Organisation.

Certaines des recommandations du Groupe sont adressées à différentes entités du système des Nations Unies – à divers organes principaux ou aux institutions spécialisées. Je suis convaincu que chacune de ces entités les examinera avec toute la diligence voulue. D'autres, enfin, sont des recommandations de politique générale, telles que celles concernant le rapport entre sécurité et développement.

Il importe maintenant que tous les États Membres aient la possibilité de se faire entendre au sein de l'Assemblée générale et de débattre ensemble de tous les aspects du rapport. Je sais que vous envisagez de le faire en regroupant les questions à examiner et j'approuve votre démarche.

En mars, je vous soumettrai un rapport sur la suite donnée à la Déclaration du Millénaire. Dans ce document, je m'inspirerai largement des idées formulées dans le rapport du Groupe, mais je m'appuierai aussi sur les débats que l'Assemblée tiendra au cours des mois à venir. J'espère que le sommet qui se tiendra en septembre 2005 nous permettra de faire un large tour d'horizon et de prendre des décisions au sujet des grandes options.

Mais, comme je l'ai souligné dans la note qui accompagnait le rapport que j'ai fait distribuer aux

États Membres la semaine dernière, il y a un grand nombre de recommandations que l'on peut examiner avant le mois de septembre. Là où nous pouvons parvenir à un accord et passer à l'action rapidement, nous ne devrions pas hésiter à le faire.

J'ai dit que l'année 2005 serait importante. En fait, il s'agit d'une étape critique. Nous devons faire des progrès et nous entendre sur les changements dont l'Organisation a besoin. Il ne s'agit pas seulement d'améliorer celle-ci. Il s'agit d'examiner, de la seule manière possible, les dangers réels qui nous guettent.

Cela nous mènera bien au-delà de 2005. J'attends avec intérêt de travailler avec tous les Membres, non seulement pour que cette année à venir soit productive, mais aussi pour entamer le dialogue et les réformes nécessaires, qu'il faudra poursuivre au cours des années suivantes.

Enfin, je voudrais dire une fois encore toute ma gratitude au Président et aux membres du Groupe et à l'équipe de recherche pour leur excellent travail. De l'usage légitime de la force à la définition du terrorisme, ils ont su, malgré les grandes différences entre leurs opinions initiales, dégager une position commune sur des questions qui, pendant des années, ont divisé et paralysé la communauté internationale. Je trouve cela très encourageant. Cela m'autorise à espérer que les pays du monde s'emploieront eux aussi, par votre entremise, vous qui êtes leurs représentants, à surmonter leurs divergences et, par là même, à donner un nouveau sens et une nouvelle légitimité à l'expression « Nations Unies ».

Le Président : Monsieur le Secrétaire général, Kofi Annan, vous venez de recevoir l'hommage rare et exceptionnel de l'Assemblée générale. J'interprète cette longue ovation comme l'expression de l'appui des États Membres à votre action et de leur confiance en votre personne pour l'œuvre que vous menez à la tête de l'Organisation des Nations Unies.

Dans un monde en proie au doute, à la confusion et parfois même à la confrontation, vous avez été et demeurez un point de référence, une source d'inspiration et de sagesse pour des millions de personnes à travers le monde. C'est donc sans réserve que je m'associe personnellement à ce vibrant hommage. Au-delà de votre personne, je vois également dans cette manifestation de soutien le ferme attachement des États Membres aux idéaux et aux valeurs qui font les Nations Unies, surtout en cette période charnière de notre histoire.

Le rapport que vous venez de présenter illustre bien votre volonté de contribuer à adapter notre Organisation aux réalités d'un monde soumis à de profondes mutations et de faire de l'ONU un instrument toujours plus efficace, susceptible de nous permettre de mieux faire face collectivement aux menaces anciennes et nouvelles, ainsi qu'aux défis de ce siècle. Je vous renouvelle mes vives félicitations pour cette importante initiative.

J'aimerais aussi féliciter tous les membres du Groupe de personnalités de haut niveau pour les recommandations courageuses et la vision lucide qu'ils nous offrent dans ce rapport afin de bâtir un monde plus sûr, plus libre et plus solidaire. J'ai noté entre autre, avec un intérêt particulier, le rôle que le rapport reconnaît à l'Assemblée générale en tant qu'organe central du dialogue entre les nations dans leurs efforts de recherche de solutions idoines aux problèmes auxquels l'humanité est confrontée. Sans aucun doute, les États Membres tiendront-ils compte de ces recommandations dans la perspective de la réforme des Nations Unies, singulièrement tout au long du processus préparatoire de la réunion plénière de haut niveau prévue en septembre 2005.

L'Assemblée générale a ainsi achevé la phase actuelle de son examen du point 55 de l'ordre du jour.

La séance est levée à midi.